

Document établi en application des dispositions réglementaires éditées par :

- **Décret n° 82-453** du 28 mai 1982 (modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatifs à l'hygiène, la sécurité du travail et la prévention médicale dans la fonction publique, notamment les articles 3-2 et 47.

et

- **Circulaire FP4 n° 1871 et 2B n° 95-1353** du 24 janvier 1996 (application du décret n°82-453)

- **Circulaire 93-306** du 26 octobre 1993 (relative à la création d'une Commission Hygiène et Sécurité dans les établissements d'enseignement), Annexe II, §B, alinéa G.

- **Circulaire** du 08/08/2011 portant application du décret n°2011-774 du 28 juin 2011.

Etablissement :

Code RNE :

Adresse :

N° de téléphone : N° de Fax :

Adresse e mail :

Nom de l'assistant de prévention chargé de la tenue du registre :

.....

Le présent registre de santé et de sécurité est à la disposition de l'ensemble des personnels et des usagers de l'établissement.

Vous pourrez y consigner toutes vos remarques, observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Ces observations seront examinées par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Date : Heure :

Poste de travail concerné :

Nom et prénom de l'agent exposé ou de l'utilisateur :

.....

Signature :

Localisation du dysfonctionnement :

Descriptif du dysfonctionnement :

.....

.....

.....

.....

Observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail¹:

.....

.....

.....

.....

.....

Vu et pris connaissance
par le Chef
d'établissementDate et heure de
l'enregistrement

Observations (éventuelles) par le chef d'établissement :

.....

.....

.....

Examens de la commission hygiène et sécurité ou du Conseil d'administration

Date :

Observations éventuelles par la CHS ou le CA :

.....

.....

.....

Décisions :

.....

.....

.....

Signature :

¹ Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :

- Un risque éventuel observé ou encouru,
- Un accident ou un incident vu ou vécu,
- Un dysfonctionnement ou le non fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité,
- Toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général).

Pour toute inscription d'un fait, incident ou accident, les circonstances de leur survenance seront détaillées, en précisant le facteur matériel et humain ayant concouru à leur réalisation.